

1) Mai 1968 n'est pas un événement franco-français, comme la Commune de Paris ou l'affaire Dreyfus. Sa dimension, sa réalité sont d'emblée internationales. Le mouvement surgit en Californie et au Japon, au début des années 60, connaît son point culminant en France et en Italie en 1968, et produit des « répliques » aux quatre coins du monde jusqu'au milieu des années soixante-dix.

2) Sa force motrice n'est pas une *classe sociale* – classe ouvrière ou « nouvelle classe » des ingénieurs-techniciens-cadres –, mais une *classe d'âge* : les adolescents et postadolescents du *baby-boom*, même si le soulèvement de la jeunesse a entraîné dans son sillage d'autres acteurs sociaux, alliés ou hostiles. Il n'y a qu'en France au demeurant, et dans une moindre mesure en Italie, que s'opère la « jonction » entre la « révolution juvénile » et le monde salarial adulte. Encore ce télescope est-il fortement conflictuel. Partout ailleurs, le divorce entre le mouvement de la jeunesse scolarisée et le mouvement ouvrier est complet. Aux États-Unis, en Allemagne, les « cols-bleus » font le coup de poing contre les étudiants.

3) Comme tout grand mouvement de masse, la révolution de Mai est composite. Mais, dans son courant principal, elle combine trois grandes visées qui lui donnent sa force et son sens :

– une visée démocratique et libertaire dirigée contre toutes les formes de discrimination – entre les classes, les sexes, les races, les âges de la vie – et contre toutes les formes autoritaires d'exercice du pouvoir – à l'école, dans la famille, dans le couple, dans l'entreprise, dans l'État...

– une visée hédoniste et communautaire, en protestation contre le puritanisme répressif de sociétés encore profondément marquées par la morale traditionnelle ; mais aussi contre la solitude de masse engendrée par l'urbanisation accélérée et la généralisation des rapports marchands ;

– une visée romantique et messianique enfin, en réaction au « désenchantement du monde », à la perte de sens dans nos sociétés de plus en plus mercantiles, atomisées, techniciennes et bureaucratiques.

4) Parce qu'il était avant tout un fait de génération, le mouvement de Mai 68 ne pouvait conquérir, pour lui-même, le pouvoir. Son caractère juvénile lui conférait, en même temps que son exubérance, sa créativité, sa vitesse de propagation transnationale, une profonde *indigence programmatique* et une piètre capacité à soutenir une stratégie à long terme. Les soixante-huitards ne pouvaient être que politiquement défaits ou « récupérés », ou les deux à la fois (ce qui s'est finalement produit). En France, leur action ne pouvait déboucher, dans le meilleur des cas, que sur le départ du général de Gaulle et l'avènement d'un gouvernement provisoire Mitterrand-Mendès. Mais cette récupération même, peut être considérée comme une semi-victoire.

5) Le bilan de Mai 68 est en effet largement positif : au milieu des années 70, la société française est devenue beaucoup plus libérale – au sens politique et culturel du terme –, plus démocratique, plus hédoniste, plus solidaire, plus égalitaire aussi qu'elle ne l'était dans les années 50 ou 60.

Le bilan de Mai 68, c'est d'abord tout un ensemble de conquêtes sociales qui ont modifié la condition ouvrière dans notre pays : mensualisation des salaires, reconnaissance de la section syndicale d'entreprise, augmentation de 35 % du SMIG et de 10 % des salaires, création du Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance, accords contractuels sur la formation permanente, l'indemnisation totale du chômage... Loin de provoquer la catastrophe économique que prédisaient une certaine droite et un certain patronat, cette injection de pouvoir d'achat supplémentaire a nourri une croissance exceptionnelle – 5,4 % par an ! – jusqu'en

H. Weber, Que reste-t-il de Mai 68 ?

Paris, éd. du Seuil, 1998

1975, au prix, il est vrai, d'une dévaluation du franc en 1969.

C'est ensuite une série de conquêtes juridiques et politiques, libéralisant les rapports entre les sexes, les générations, les gouvernants et les gouvernés : liberté de la contraception et de l'avortement, autorité parentale conjointe sur les enfants, possibilité pour les femmes d'ouvrir un compte bancaire sans autorisation préalable du mari, droit à l'égalité professionnelle entre hommes et femmes : en 1968, seules 44 % des femmes de 25 à 54 ans étaient au travail, contre 80 % aujourd'hui. À quoi s'ajoutent un début de décaporalisation de l'ORTF, la reconnaissance des droits des homosexuels, la prise en compte des cultures régionales, le droit de vote à 18 ans, la loi Edgar Faure de démocratisation de l'Université...

6) Au débit du Mai français (et italien), je mettrais surtout le vif retour de flamme de la culture révolutionnaire et de l'anticapitalisme de principe, qui avaient amorcé une lente régression à la faveur des Trente Glorieuses, mais qui ont été puissamment réactivés par les « événements ». Ce regain de l'idéologie de « lutte des classes » a considérablement renforcé les rigidités de la société française à un moment où le ralentissement de la croissance, la révolution technologique, la mondialisation de l'économie, le renouvellement et la différenciation de la demande, l'inefficacité croissante des régulations étatiques imposaient un énorme effort de redéploiement et de modernisation. Modernisation du système productif, accompli pour l'essentiel, quoique avec retard, au cours des années quatre-vingt. Modernisation de l'État – protecteur, régulateur, redistributeur – qui reste largement à accomplir.

7) S'agissant des interprétations polémiques de Mai 1968, les trois types d'arguments contre tout grand mouvement de transformation sociale repérés par Albert O. Hirschman dans son remarquable essai sur *Deux siècles*

de *rhétorique réactionnaire*¹ trouvent amplement à s'illustrer.

- Le premier de ces arguments est la thèse de « l'effet pervers » : toute tentative de modifier l'ordre existant produit des effets exactement inverses au but recherché. Cette grille de lecture est parfaitement illustrée par l'essai de Régis Debray, *Modeste Contribution aux cérémonies du dixième anniversaire*², qui montre comment les soixante-huitards, croyant travailler à l'avènement du « vrai socialisme », ont en réalité œuvré à la modernisation du capitalisme français.

- Le deuxième est la thèse de « l'inanité » : toute tentative visant à réformer en profondeur la société n'affecte qu'en surface l'ordre existant et échoue à le modifier : la continuité prévaut sur l'apparente rupture, et la société aurait évité beaucoup de tourments en laissant faire le cours naturel des choses. Le livre de Raymond Aron, *La Révolution introuvable*³, est un assez bon exemple de cette façon de voir⁴.

- Le troisième argument est la thèse de « la mise en péril » : tout grand mouvement de réforme compromet des acquis précieux et obtenus à grand-peine : il amène plus de mal que de bien. L'essai de Gilles Lipovetsky, *L'Ère du vide*⁵, entre bien dans cette troisième catégorie⁶, ainsi que d'autres thèses, esquissées ici et là, qui imputent au mouvement de Mai 68 les dégâts de la permissivité⁷ : la désagrégation du couple, la précarisation de la famille, la démission et l'évanescence des pères, le

1. Albert O. Hirschman, *Deux Siècles de rhétorique réactionnaire*, Paris, Éd. du Seuil, 1995.

2. Voir ci-dessous, p. 26, 27, 45, 46 et 69 notamment.

3. Paris, Fayard, 1968.

4. Voir ci-dessous, chapitre 2, « Psychodrames », p. 61-72.

5. Paris, Gallimard, 1983.

6. Voir ci-dessous, chapitre 6, « Avènement de l'individualisme narcissique », p. 157-188.

7. Cf. Jean-Claude Guillebaud, *La Tyrannie du plaisir*, Paris, Éd. du Seuil, 1998.